



Association haut-saônoise pour la sauvegarde de l'enfance à l'adulte

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

CENTRE MATERNEL ET FAMILIAL

centre maternel et familial



CMF

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
FICHE SIGNALITIQUE	4
ORGANIGRAMME	5
ACTIVITÉ 2023	6
RÉSIDENT(E)S	6
MOTIFS D'ADMISSION	6
PRISES EN CHARGE ANTERIEURES	6
NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION	7
DURÉE DES HÉBERGEMENTS	7
JOURNÉES RÉALISÉES	8
CONTEXTE SORTIES DES RESIDENT(E)S	9
ACTIVITÉS ÉDUCATIVES 2023	10
LES SEANCES SNOEZELLEN	10
LES CONSULTATIONS ASSOCIATIONS ADDICTION FRANCE	10
L'INTERVENTION D'UNE SEXOLOGUE	10
LE PROJET 1000 PREMIERS JOURS	10
LES SEANCES D'OSTEOPATHIES	10
CONCLUSION	11

INTRODUCTION

2023 a été l'année avec le plus fort taux d'occupation (86,30 %) depuis la création du Centre Maternel et Familial (2006). Cela montre une activité soutenue.

Cette année est marquée par d'avantage de sortie « positives » du CMF : 1 couple et une jeune mère ont quitté le CMF pour un relogement autonome. Nous actons moins d'enfants confiés après le passage au CMF.

Nous avons encore innové notre pratique en faveur de la place des pères ou des compagnons. Nous validons, en lien avec l'Aide Social à l'Enfance, sur demande des mères hébergées, que les pères ou compagnons puissent passer des nuitées au CMF.

En effet, ils sont un soutien à la maman dans la prise en charge de / des enfant(s). Ceci est clairement une nouveauté puisqu'auparavant, soit ils étaient hébergés, soit ces compagnons venaient en visite au CMF à la journée ou sur des temps forts de la prise en charge des enfants. Cela nous permet d'évaluer :

- La prise en charge des enfants par le père / compagnon ;
- Maintenir et / ou créer du lien entre les parents / adultes.

Toute cette stratégie est effectuée et validée en équipe pour être au plus près des besoins des situations et être clair avec notre financeur.

Cette année 2023 est aussi marquée par un taux important d'absentéisme de la part des membres de l'équipe.

Est-ce le travail en internat qui est usant ? Est-ce général dans le social ?

Est-ce spécifique au CMF de par sa petite équipe ?

Après avoir validé un cinquième poste de travailleur sociale (3^{ème} poste d'Auxiliaire de Puériculture) en 2022, l'équipe de Direction travaille à pouvoir valider un 6^{ème} poste de travailleur social de jour. Ceci, afin de permettre plus de fluidité dans les roulements (de week-end en particulier), apporter plus de temps de doublure et donc consacrer plus de temps à chaque situation.

Cela fait écho au travail fait sur la Qualité de Vie au Travail initiée cette année par la Direction Générale de notre association.

FICHE SIGNALITIQUE

NOM	CENTRE MATERNEL ET FAMILIAL
ADRESSE	100 rue Baron Bouvier 70000 VESOUL
N° FINESS	700 002 959
N° SIRET	775 650 484 004 10
Catégorie d'établissement / service	8790B
Référence ESSMS article L.312-1 du CASF	9
Statut	Association loi 1901
Organisme gestionnaire	A.H.S.S.E.A.
Date de création et/ou d'autorisation	20.07.2006
Responsable	Madame GRESSET, Directrice
Tel.	03 84 76 04 43
Courriel	cmf@ahssea.fr
Effectif des salariés en équivalents temps plein	9,60
Capacité d'accueil du Foyer	15

MISSIONS (cf. Arrêté DSSP/R/2016 n°16-578 du 14/12/2016 portant renouvellement de l'autorisation et l'habilitation du Centre Maternel et Familial).

Le Centre Maternel et Familial a pour mission de protéger les enfants et leur(s) maman/parents, plus précisément, il doit permettre à des mères, des futures mères et/ou des futurs parents, de :

Rompre leur isolement, renouer d'abord des liens avec leur enfant, mais aussi avec le père et leur famille,
Les aider à exprimer leur choix de mener ou non à terme leur grossesse le cas échéant,
Leur apporter l'aide matérielle nécessaire (hébergement et garde de l'enfant),
Leur apporter une aide éducative et psychologique,
Les aider à effectuer une réinsertion sociale et professionnelle adaptée,
Les aider à former un projet de vie pour leur enfant,
Leur apporter aide et accompagnement dans l'exercice de leur rôle parental.

ORGANIGRAMME

DIRECTION POLE FAMILLE

Madame GRESSET Elodie
Directrice

Monsieur DA SILVA José
Chef de Service

EQUIPE DE JOUR

0,30 ETP
Psychologue

0,80 ETP
Educatrice Spécialisée

0.80 ETP
Educatrice Spécialisée

0,50 ETP
Agent
Administratif Principal

1 ETP
Auxiliaire de Puériculture

1 ETP
Auxiliaire de Puériculture

0,50 ETP
Agent de
Service Intérieur

1 ETP
Auxiliaire de Puériculture

EQUIPE DE NUIT

0,70 ETP
Surveillante de Nuit
Qualifiée
Maîtresse de
Maison

0,70 ETP
Surveillante de Nuit
Qualifiée
Maîtresse de
Maison

0,50 ETP
Surveillante de Nuit
Qualifiée
Maîtresse de Maison

0,50 ETP
Veilleuse de nuit

Afin de conserver les deux fois 0,20 ETP d'Éducatrice spécialisée, nous avons proposé à une Surveillante de Nuit Qualifiée Maîtresse de Maison d'effectuer des temps la journée. Cette professionnelle accompagne au quotidien les résident(e)s, mais elle comble aussi des pages horaires non couvertes par les 0,40 ETP manquants.



ACTIVITÉ 2023

RÉSIDENT(E)S :

	FEMMES	HOMMES	ENFANTS	TOTAL
<i>Pris en charge en 2023</i>	11	3	13	27
<i>Entrés en 2023</i>	6	0	9	15
<i>Sortis en 2023</i>	5	2	5	16
<i>Le plus jeune</i>	16 ans	19 ans	Nouveau-né	
<i>Le plus âgé</i>	36 ans	26 ans	9 ans	
<i>Moyenne d'âge</i>	21 ans	21 ans	18 mois	

PARTICULARITÉS :

Année	Nombre de mères mineures
2023	2
2022	5

Année	Nombre d'accompagnements de grossesse
2023	3
2022	4

Par rapport à 2022, nous constatons une stabilité de l'âge des parents, des enfants hébergés et du nombre de jeunes femmes enceintes.

MOTIFS D'ADMISSION :

	ENFANTS	PARENTS
Cadre contractuel	5	11
Mineurs confiés à l'ASEF	8	2
Mineurs hébergés dans le cadre d'un Accueil Administratif		1
TOTAL	13	14

PRISES EN CHARGE ANTERIEURES :

	ENFANTS	PARENTS
Logement autonome ou domiciliés chez leurs parents ou centre d'hébergement	5	12
Placements (Institution ou Famille d'Accueil)	3	2
Naissance au cours de l'hébergement de la maman	5	
TOTAL	13	14

Le CMF, de façon contractuel ou orienté par les services de l'ASEF, est repéré clairement comme un lieu d'hébergement ayant pour missions :

- de permettre aux parents de débiter une relation de couple ;
- de préparer l'arrivée de l'enfant dans un lieu adapté et serein.

NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION :

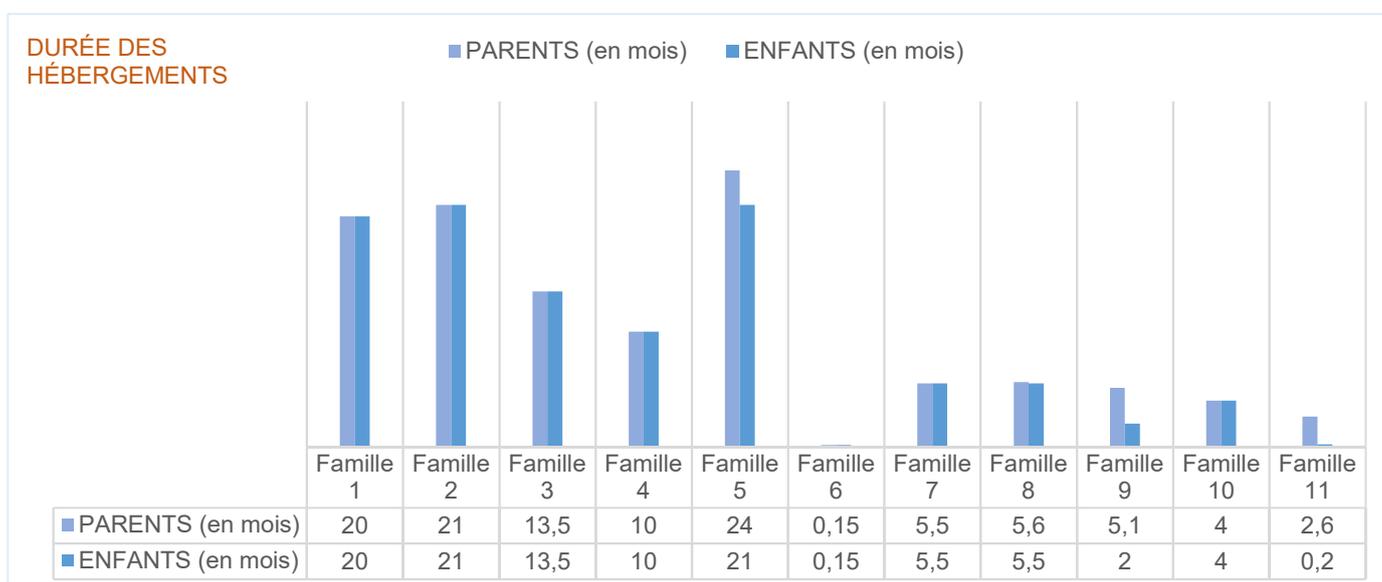
2023	24
2022	21

PROVENANCES GÉOGRAPHIQUES :

Département Haute-Saône	20
Département du Doubs	3
Département du Jura	1

DURÉE DES HÉBERGEMENTS :

	PARENTS	ENFANTS
Moyenne 2023	10,1 mois	9,4 mois
<i>Moyenne 2022</i>	6,7 mois	6,6 mois



Du faire du jeune âge des parents hébergés, leur suivi se veut plus long. Nous intervenons sur la globalité de l'accompagnement : gestion des ressources, gestion du quotidien, alimentation, l'accès au permis de conduire, insertion professionnelle et surtout prise en charge de l'enfant. Cela demande du temps pour travailler toutes ces notions avec les familles.

JOURNÉES RÉALISÉES :

2021	2022	2023
3811 journées	4505 journées	4725 journées
69,92 %	82,28 %	86,30 %

Le taux d'activité le plus important depuis la création du Centre Maternel et Familial.

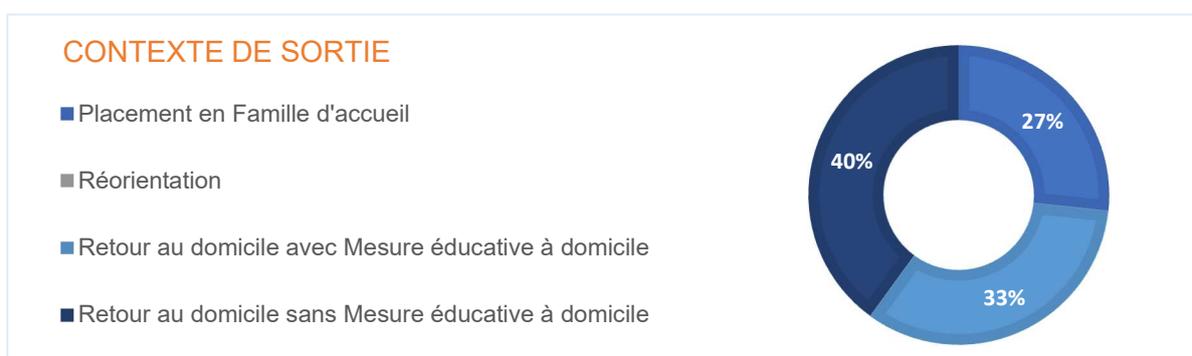
DETAIL DES JOURNEES REALISEES SUR L'ANNEE :

Année 2023	Nombre de journées	Nombre de parents accompagnés	Nombre d'enfants accompagnés	Taux d'occupation
JANVIER	403	9	7	88,38%
FEVRIER	400	9	7	87,72%
MARS	467	9	7	102,41%
AVRIL	450	9	7	98,68%
MAI	438	8	7	96,05%
JUIN	427	8	7	93,64%
JUILLET	420	10	8	92,11%
AOUT	386	8	7	84,65%
SEPTEMBRE	298	6	6	65,35%
OCTOBRE	309	6	6	67,11%
NOVEMBRE	336	8	7	73,68%
DECEMBRE	394	8	8	85,84%
MOYENNE	393,75	8,1	7	86,30%



CONTEXTE SORTIES DES RESIDENT(E)S :

RAISONS DES DEPARTS DU CMF	ENFANTS	PARENTS	TOTAL
Placement en famille d'accueil	3	1	4
Réorientation (suite à événement indésirable tel que fugues, violences)			
Retour à domicile avec une mesure d'accompagnement	2	3	5
Sortie positive Retour à domicile sans mesure d'accompagnement	1	5	6
TOTAL	6	9	



En 2023, nous avons davantage travaillé avec les familles à un relogement en autonomie. Nous avons constaté moins de placements d'enfants hébergés, en Famille d'accueil.

Ces sorties du CMF s'accompagnent pour quasiment toutes les situations d'une Mesure Éducative à Domicile (Mesure Unique Modulable selon l'intensité ou la fréquence des interventions au domicile).

En effet, il est parfois difficile pour les familles et presque inconcevable pour les professionnels du CMF, de reloger les personnes sans une aide et un soutien éducatif à leur domicile.

Le but est de ne pas passer d'une prise en charge 24/24h à l'absence d'un accompagnement. Majoritairement, les familles y voient du sens et adhèrent à cette proposition de suivi.



ACTIVITÉS ÉDUCATIVES 2023

LES SEANCES SNOEZELEN

Chaque semaine, l'équipe propose aux résidents de bénéficier de séances snoezelen au sein d'une salle spécialement dédiée à la pratique de cette activité (située à l'IME « Docteur Jean Louis BEAUDOUIN à VESOUL »).

Les résidents apprécient ces temps de partage sensoriel et émotionnel. Grâce au matériel mis à disposition au sein de la salle, comme le matelas à eau, la colonne à bulles, les fibres lumineuses, le hamac, le tableau sensoriel ou encore les modules de motricité, les résident(e)s se retrouvent dans un espace de détente et de jeu pour petits et grands.

En fonction des besoins de la personne, ces temps sont réalisés dans un cadre privilégié ou en groupe.

LES CONSULTATIONS ASSOCIATIONS ADDICTION FRANCE

Toutes les deux semaines, une intervenante de l'Associations Addiction France assure des permanences au sein de notre structure. Ces consultations permettent de répondre aux besoins de nos résidents qui rencontrent des difficultés liées à des addictions pouvant être multiples (drogues illicites, alcool, jeu d'argent, écrans, ...).

L'INTERVENTION D'UNE SEXOLOGUE

Nous avons convié une sexologue, Madame BRUCHET, à venir rencontrer les résidentes. Cela a eu pour but de leur donner un accès aux informations cruciales en matière de santé sexuelle et de relation de couple. Madame BRUCHET est venue le 4 décembre, échanger avec 6 résidentes durant 2h.

LE PROJET 1000 PREMIERS JOURS

Depuis le 25.05.2023, les résident(e)s se rendent avec leurs enfants, une fois par mois, aux ateliers de groupe parents-bébés, animés par des psychomotriciennes. Ces ateliers ont lieu au SESSAD à FROTEY-LES-VESOUL.

LES SEANCES D'OSTEOPATHIES

Depuis Janvier 2023, nous avons acté un partenariat avec l'association Doubs'Ostéo. Les résident(e)s peuvent bénéficier gratuitement d'une séance d'Ostéopathie au sein du 100 rue Baron Bouvier à VESOUL. Trois rendez-vous par mois sont mis à disposition pour les résidents du CMF et du SAFED.

L'ACTIVITE EUROPA-PARK

Trois résidentes du CMF ont participé à une journée Europa-Park. Elles se sont organisées pour faire garder leurs enfants, ce qui a permis de réaliser un temps privilégié entre adultes en dehors de la maternité. Cette sortie avait été initiée par l'IME, qui avait bénéficié de places gratuites et la Direction a souhaité partager SEA.



CONCLUSION

Cette année 2023 reflète pleinement ce qu'est le Centre Maternel et Familial :

Une recherche permanente d'innovations parfaite l'accompagnement des résident(e)s et améliorer de la Qualité de Vie au Travail des professionnels.

Au sein du Pôle Protection de l'Enfance de l'AHSSEA, auquel le CMF est indirectement rattaché (Via l'ASEF et le financement du Conseil Départemental), la Direction du service recherche des solutions pour augmenter l'effectif de l'équipe éducative et se donner les moyens (en lien avec la Direction Générale) d'individualiser davantage les prises en charge des résidents.

En effet, la commission BÂTI de l'AHSSEA a validé, en fin d'année dernière, le projet de transformation de certains bureaux en logement et inversement dans le but d'éviter, le plus possible, les cohabitations des résidents.

Nous aurons en 2024 à mettre en œuvre ces travaux qui nous permettront d'avoir un espace regroupé pour les professionnels de jour et de nuit et cinq logements de capacité plus petit et un seul resterait en cohabitation.

Cette demande émanait depuis quelques années de la part de l'équipe.

Nous aurons, tout au long de l'année 2024 à préparer l'Évaluation Externe (fin 2024) et participer, autant que possible, au travail sur la QVT mis en place par la Direction Générale.

